

## L'AMAP et le territoire

### Etape 1 : Les groupes - 5 min

Selon votre nombre, restez en un seul grand groupe ou séparez-vous en petits groupes d'environ 6 personnes.

### ETAPE 2. Répartition des rôles - 5 min

Prenez les feuilles de route situées à la fin de la fiche thématique.

Puis, désignez au sein de votre groupe trois personnes différentes pour tenir les rôles suivants :

- Un-e animateur-trice, qui anime la séance à l'aide de la feuille de route animation
- Un-e secrétaire, chargé-e de prendre des notes à l'aide de la feuille de prise de notes
- Un-e maître du temps, qui gère le temps à l'aide de la feuille de route maître du temps

### Etape 3. Ce que dit la charte - 10 min

L'animateur-trice lit à voix haute les titres des 5 principes en AMAP et des 3 engagements traduisant ces principes.

#### PRINCIPE 1

### UNE DÉMARCHÉ D'AGRICULTURE PAYSANNE

Une AMAP inscrit sa démarche de coproduction dans le respect des principes de l'agriculture paysanne locale. En particulier, elle :

- soutient le maintien, la pérennisation et l'installation,
- favorise l'autonomie dans le fonctionnement des fermes,
- s'inscrit dans une dynamique de territoire et de solidarité,
- accompagne la viabilité économique des fermes partenaires,
- est attentive aux conditions sociales de l'activité agricole.

#### PRINCIPE 2

### UNE PRATIQUE AGRO-ÉCOLOGIQUE

Une AMAP soutient une agriculture respectueuse des hommes, de l'environnement et de l'animal, en référence aux fondamentaux de l'agriculture biologique.

En particulier, elle s'engage dans une activité agricole :

- durable, diversifiée et adaptée au territoire, en rupture avec l'agro-chimie (sans engrais ni pesticides chimiques de synthèse,...) et toute entreprise d'appropriation mercantile du vivant (sans OGM, ...),
- favorisant la biodiversité végétale et animale,
- contribuant au maintien et au développement des semences paysannes.

#### PRINCIPE 3

### UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE

Une AMAP coproduit une alimentation de bonne qualité gustative, sanitaire et environnementale.

Elle cherche à rendre cohérent son soutien à l'agriculture avec la dynamique d'un territoire et les besoins d'une population.

C'est pourquoi chaque AMAP cherche à élargir l'accessibilité d'une telle alimentation à toutes et à tous.

# FICHE THEMATIQUE C

## UN ENGAGEMENT SOCIAL

### • Pour les paysan-ne-s en AMAP :

- être présent-e-s sur le lieu de livraison (ou occasionnellement représenté-e-s),
- créer et entretenir des liens avec les amapien-ne-s,
- sensibiliser les amapien-ne-s à leur métier et à la vie de la ferme,
- participer à l'organisation de visites de ferme et d'ateliers pédagogiques,
- s'impliquer dans la vie du mouvement des AMAP et de ses partenaires.

### • Pour les amapien-ne-s :

- s'impliquer dans la vie de l'AMAP (livraison, communication, animation, relation paysan-ne-s, continuité des partenariats, réseau,...),
- respecter les modes de fonctionnement de l'AMAP,
- participer aux visites de ferme et à leur organisation,
- participer à des activités pédagogiques et de soutien aux paysan-ne-s,
- être partie prenante de la vie du mouvement des AMAP et de ses partenaires.

## Etape 4. Evaluation colorée - 5 min

Après avoir lu les principes de la charte, essayez d'autodéterminer ensemble où se situe votre partenariat AMAP en entourant la couleur qui semble vous correspondre le mieux.

- **Très insatisfaisant**, vous n'arrivez pas à atteindre les objectifs de la charte
- **Insatisfaisant**, vous rencontrez des difficultés pour atteindre les objectifs de la charte
- **Moyennement satisfaisant**, il y a encore à faire, mais vous êtes sur la bonne voie
- **Satisfaisant**, vous n'êtes vraiment pas loin de ce que dit la charte
- **Très satisfaisant**, vous êtes en adéquation avec la charte

## Etape 5. Les bonnes questions à se poser - 1 heure

L'animateur-trice propose en fonction du partenariat et des attentes de chacun de lire une par une les questions suivantes à voix haute. Elles servent de support aux échanges : ce n'est pas un cadre strict, vous pouvez l'adapter en fonction du temps dont vous disposez et des thématiques que vous souhaitez aborder en priorité.

### Accessibilité de l'AMAP

- Est-ce que vous pensez que l'AMAP est connue des habitant-e-s de la ville/ du quartier/ du village/ dans lequel elle est implantée ? Pourquoi ?
- Mettez-vous en place des actions pour communiquer sur l'existence de l'AMAP ?
  - Si oui lesquelles ? Si non, pourquoi ?
- Mettez-vous en place des outils/actions qui permettent de vulgariser l'AMAP auprès de tous types de publics ?
  - Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?

# FICHE THEMATIQUE C

---

- Avez-vous mis en place des méthodes de type « paniers solidaires » pour permettre l'accessibilité de l'AMAP à des personnes ayant peu de revenus ?
  - Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que vous pensez qu'il y a une mixité sociale importante dans votre AMAP ?
- Selon vous, qu'est ce qui pourrait freiner l'accessibilité de votre AMAP à toutes et à tous ?

## Le Mouvement des AMAP

- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP ont des échanges avec d'autres paysans ? A quelle fréquence ? Dans quel cadre ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que votre AMAP a des échanges avec d'autres AMAP du territoire ? A quelle fréquence ? Dans quel cadre ? Si non, pourquoi ?
- Votre AMAP a-t-elle déjà participé à la création d'une autre AMAP ? (parrainage, etc)
- Est-ce que l'un-e des paysan-ne de votre AMAP a déjà parrainé un-e paysan-ne s'installant en AMAP ?
- Êtes-vous adhérent-e-s de la Fédération des AMAP d'Auvergne-Rhône-Alpes ? Si non, pourquoi ?
- Diffusez-vous dans l'AMAP des informations en provenance du Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes (ex : lettre d'info) Si non, pourquoi ?

## La dynamique de territoire

- Votre AMAP organise-t-elle des événements ouverts à un plus large public que celui des adhérents de l'AMAP ? Lesquels ? Si non, pourquoi ?
- Votre AMAP participe-t-elle à des événements locaux extérieurs à l'AMAP ? (fêtes, forum des associations, foires, etc...)
- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP ont des liens avec des acteurs agricoles du territoire ? (ABP, GFA, CUMA, confédération paysanne, Terre De Liens, réseau informel, etc...) Si oui, lesquels ? Si non, pourquoi ?
- Votre AMAP est-elle en lien, ou crée-t-elle, des partenariats avec d'autres associations ? Si oui, lesquelles ? A quelle(s) occasion(s) ?
- Est-ce que les paysan-ne-s participent à des formations ? Si oui, lesquelles ?
- Les élus locaux ou les acteurs institutionnels du territoire ont-ils connaissance de l'existence de votre AMAP ? Les avez-vous déjà rencontrés ou sollicités ? A quelle occasion ? Si non, pourquoi ?
- Votre AMAP promeut-elle l'Agriculture Paysanne sur le territoire ? Comment ? Sinon, pourquoi ?

## L'AMAP et l'environnement

- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP favorisent la biodiversité végétale et animale sur leur ferme ? Comment ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que les paysan-ne-s utilisent des produits phytosanitaires ? Les matières premières

# FICHE THEMATIQUE C

---

utilisées ont-elles subi des traitements ? Si oui, lesquels ? Pourquoi ? (explicitiez selon la production : alimentation animale, plants, etc)

Si oui, quelles sont les évolutions envisagées ?

- Est-ce que les produits distribués via l'AMAP contiennent des OGM ? (explicitiez selon la production)
- Est-ce que les paysan-ne-s favorisent les semences paysannes dans le processus de production ?
- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP favorisent des produits locaux pour leurs achats ? (explicitiez selon la production : alimentation animale, plants, semences, etc)

## Etape 6. Réévaluation colorée

Maintenant que vous avez pu échanger tous ensemble, réévaluez votre partenariat vis-à-vis de la charte. Est-ce la même couleur que tout à l'heure ?



## Etape 7. Faire le point - 25 min

Quelles bonnes pratiques ont été évoquées au cours des discussions ? Quelles difficultés avez-vous repéré ? Avez-vous des attentes vis-à-vis du réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ? Quels projets avez-vous envie de mettre en place dans votre AMAP ?

### Les bonnes pratiques identifiées (Quoi ? Comment ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### Les difficultés soulevées / Les points à améliorer (Quoi ? Pourquoi ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# FICHE THEMATIQUE C

---

Avez-vous besoin d'aide/d'outils/d'idées de la part du Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ?

**Zoom sur... la bonne idée « implication » !**  
(cadre réservé à la présentation d'une bonne initiative mise en place par une AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes)

Et maintenant, quels sont vos objectifs d'amélioration ? Comment allez-vous les mettre en œuvre ?

# FICHE THEMATIQUE C

---

Qu'avez-vous pensé de cette fiche : quels sont les manques ? Les points positifs ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# FICHE THEMATIQUE C

---

## LA FEUILLE DE ROUTE DU/DE LA SECRETAIRE

**La règle d'or du/de la secrétaire:** tout au long de la séance, repérer dans les discussions et écrire dans le tableau quelles sont les bonnes pratiques évoquées, quels sont les problèmes dont parlent les participant-e-s, et quelles idées émergent. C'est à partir de vos prises de notes que le groupe pourra faire le point durant l'étape 7 !

Les bonnes pratiques évoquées	Les points faibles repérés	Les idées pour s'améliorer
Exemple : une table d'accueil à l'entrée de la livraison	Exemple : difficultés à mobiliser pour la tenue de stands	Exemple : l'AMAP pourrait s'abonner à un magazine sur l'agriculture paysanne et le mettre à disposition lors des livraisons

# FICHE THEMATIQUE C

## LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ANIMATEUR



Les trois règles d'or pour animer cette séance :

- La liste de questions de l'étape 5 est un appui, **un support pour stimuler la discussion**. Il ne s'agit pas d'apporter une réponse précise et homogène à chaque question, ni de s'attarder sur des questions qui recoupent ce dont vous avez déjà parlé avant! Vous pouvez également **sélectionner ensemble des questions prioritaires pour réduire le temps de la séance**.
- Veillez surtout à ce qu'il y ait une bonne **répartition de la parole**, une ou deux personnes ne doivent pas monopoliser la parole au sein du groupe! Si c'est le cas, n'hésitez pas à intervenir en proposant par exemple des tours de parole, afin de faire participer tout le monde.
- Il y a au total 7 étapes à franchir durant cette séance, signalées dans des encadrés. En tant qu'animateur-trice, **suivez toutes les étapes une par une**. A la fin de la séance, les 7 étapes doivent être finies, ne négligez pas la dernière étape qui permet de ne pas repartir de la réunion sans avoir pu conclure.  
Faites-vous aider pour cela par le maître du temps !

A vous de jouer !

## LA FEUILLE DE ROUTE DU MAITRE DU TEMPS

Les trois règles d'or du maître du temps :

- Ayez en tête dès le départ le **temps total** de réunion dont vous disposez.
- En fonction de ce temps global, veillez à ce qu'il soit possible de **réaliser chacune des 7 étapes** que comporte la fiche thématique. Vous pouvez vous aider pour cela du temps qui est donné à titre indicatif à chaque étape : il est calculé pour une réunion de 2h.
- N'hésitez pas à **intervenir** si vous constatez que le groupe passe trop de temps à une étape et qu'il ne sera pas possible de tenir le timing. Vous pouvez ainsi inciter le groupe à passer à l'étape suivante, ou leur signaler qu'il ne reste plus que 5 minutes pour conclure.

A vous de jouer !

Objectif / Projet	Actions à mettre en œuvre